



GIRO.COM

JUIN
2003



"sagesse
ou
timidité ?



"transformation du
conseil municipal
d'enfants
en conseil municipal
d'adolescents"

Rédaction
Christian CODDET
Direction de la publication
Gilles ROY
Imprimé en 1600 ex. par
Rahin Edition Communication
Dépôt légal 06/2003

EDITORIAL

Etude d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) à l'échelle départementale, création d'un Pays de l'Aire Urbaine Belfort-Montbéliard, autant de projets à moyen et long terme plus ou moins impulsés par la loi "Solidarité et Renouveau Urbain" (SRU) et dont les études de définition et d'organisation devraient permettre aux citoyens, aux élus en particulier, de se forger une vision et de préparer l'avenir de leur territoire à partir des nombreuses données socio-économiques recueillies ou élaborées à cette occasion.

Les aménagements structurants en matière d'urbanisme, de transport, d'habitat et de développement économique sont les pièces maîtresses qui conditionneront notre cadre de vie de demain : village actif, vivant et accueillant ou village dortoir ?

Si les grandes agglomérations voisines disposent des hommes et des services leur permettant de suivre et même d'anticiper ces

tendances, il n'en va pas de même des petites communes qui semblent, à quelques exceptions près, déjà bien occupées par les réflexions autour des communautés de communes et des syndicats en tous genres et dont les préoccupations restent bien souvent centrées principalement sur les opérations de la vie quotidienne.

Ainsi en va-t'il de notre ville qui, après avoir récemment choisi de participer au lancement d'une étude de restructuration du centre (bourg centre de la communauté de communes de la Haute Savoureuse), avec l'objectif de retrouver un pouvoir d'attraction économique et touristique, a hésité à poursuivre dans cette voie (cf. le compte rendu du dernier conseil municipal ci-après) en abandonnant la possibilité d'assurer à la commune un début de maîtrise foncière sur la zone de la Lainière et en particulier sur les berges de la Savoureuse ; sagesse ou timidité ? c'est l'avenir qui nous le dira !

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MAI

Dix-sept conseillers étaient présents et 4 autres représentés à cette séance qui comportait 6 points à l'ordre du jour. En fait un point fut retiré (suppression d'un emplacement réservé rue des Cités Saint-Jean) et un autre ajouté : le tirage au sort sur les listes électorales de la commune de 9 personnes susceptibles d'être désignées comme jurés de la Cour d'Assises ainsi que le tirage au sort de 5 communes du canton qui devront procéder à la même opération.

Après cette formalité, le premier point à l'ordre du jour proposait la transformation du conseil municipal d'enfants en conseil municipal d'adolescents ; à l'unanimité le conseil adopte la proposition de Jean LEFEVRE de porter la durée du mandat à 5 ans et de fixer la fenêtre d'éligibilité du début du CM2 à la fin de 3^{ème} (au lieu du début de CM1 à la fin de 5^{ème}). A titre transitoire il n'y aura pas d'élections en 2003 et 2004 afin de permettre aux conseillers actuellement en classes de 6^{ème} et 5^{ème} de terminer leur mandat.

Le deuxième point proposait la cession d'une parcelle boisée d'environ 32 ares, acquise en 1992, au groupement forestier du Mont Jean, en échange de parts (32 parts au prix nominal de 9,15 a; cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

Le quatrième point (le 3^{ème} ayant été retiré) portait sur la possibilité pour la commune d'exercer son droit de préemption dans le cadre d'une cession immobilière sur la zone de la Lainière (cession d'une parcelle de 2067 m² par Mr. Francis SCHOTT à la SCI de la Gare pour la somme de 38 000 €). Monsieur le maire rappelle qu'une somme de 10 000 € a été inscrite au budget primitif 2003 afin de permettre une étude sur la restructuration du centre ville en s'appuyant notamment sur la zone de la lainière ; il indique qu'à ce jour il faudrait consacrer une somme de l'ordre de 900 000 € pour l'acquisition de l'ensemble de la zone et ajoute qu'au lieu de la préemption une déclaration d'utilité publique avec expropriation pourrait être envisagée ultérieurement si les études démontraient l'intérêt d'une telle opération pour la commune ; en conséquence il propose de renoncer à la préemption sur ladite cession ; à une majorité de 13 voix (contre 5 pour et 3 abstentions) le conseil décide de ne pas préempter.

Le cinquième point concernait l'attribution de subventions exceptionnelles : à l'unanimité le conseil accorde une subvention de 600 € à l'ACAGY (association de commerçants) pour l'organisation d'une foire artisanale et commerciale le 1^{er} juin ; en outre la place De



Agnès FREYBURGER

"nous sommes assez rapidement revenus au bercail"



"une grande émotion"



"675 nuitées"

Gaulle sera mise à disposition gratuitement ; le conseil accorde aussi une subvention de 100 € à l'association des boulistes pour l'organisation du challenge des vétérans et le dédommagement de l'électricité consommée par la commune lors des illuminations de Noël.

Le sixième point portait sur la mise à disposition du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), à titre gratuit, des immeubles affectés par la commune au fonctionnement du centre de secours ; la proposition de convention est adoptée à l'unanimité.

QUI ETES VOUS AGNES FREYBURGER ?



Je suis née le 19 juillet 1959 à Sélestat, juste quelques semaines avant que ma famille vienne s'installer à Giromagny. J'ai donc naturellement suivi une scolarité primaire dans notre village puis poursuivi au lycée Follereau à Belfort. Pendant quelques années j'ai dû, avec nos deux enfants Benoît et Elise, me déplacer en région parisienne pour suivre mon époux dans son activité professionnelle, mais nous sommes assez rapidement revenus au bercail.

Au sein du conseil municipal, je participe plus particulièrement aux commissions cadre de vie, communication et vie associative et j'essaie de contribuer autant que possible au fleurissement de notre cité.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le mercredi 30 avril, 17 conseillères et conseillers du conseil municipal d'enfants (sur 23) se sont réunis sous la direction de Jean LEFEVRE avec un ordre du jour portant sur 3 points : 1) Des stylos à bille pour les enfants du Congo ; 2) Le parcours de santé ; 3) La création d'une piste cyclable ?

Enfants du Congo : Le 18 mars une lettre de remerciements a été reçue en Mairie, à destination des élus du CME, suite à la collecte de stylos effectuée en début d'année. La lettre exprime une grande émotion ("vous avez pensé à nous sans nous connaître" disent les petits Congolais) et décrit les conditions de vie et d'étude des enfants au Congo, ce qui conduit à de nombreux échanges sur la question.

Parcours santé : Suite à la possibilité propo-

sée par l'ONF (Mr. DESPOULAIN) d'étudier un parcours depuis le Fort Dorsner en direction d'Auxelles en remplacement du projet "Fort Dorsner - Chemin rural dit des Combes", une reconnaissance du terrain est envisagée pour le mercredi 25 juin.

Piste cyclable : Cette proposition avait été exprimée suite au sentiment d'insécurité engendré par la vitesse jugée excessive des véhicules en ville. Un large débat s'instaure à ce propos qui sera poursuivi lors de la prochaine séance : quelques propositions connexes se précisent comme l'organisation de formations au code de la route, le recensement des incidents et accidents ainsi qu'une plus grande surveillance des automobilistes.

LA VIE COMMUNALE

En avance de quelques jours sur la date officielle, le maire et plusieurs adjoints se sont rendus le mercredi 21 mai à la maison de retraite Saint Joseph pour offrir des fleurs à toutes les pensionnaires, en partenariat avec l'association familiale du canton représentée par sa présidente Mme Poix.

Après une année de rodage, la redynamisation du camping, sous l'impulsion de la commission "économie et tourisme" animée par Jean LEFEVRE, s'avère être un succès avec 675 nuitées depuis la réouverture et l'accueil de plusieurs caravanes durant la période d'hiver où le camping est resté ouvert. L'accueil, le cadre et la propreté sont en particulier appréciés par les visiteurs.



Gala de printemps : l'harmonie municipale a fait vibrer son auditoire le samedi 3 mai au théâtre des 2 Sapins avec 7 nouveaux morceaux ajoutés à son répertoire (dont 3 seront présentés au concours de Bouzonville le 8 juin prochain). La deuxième partie était assurée par les 60 musiciens de l'harmonie de Gamsheim sous la direction Remy Abraham.



Transhumance : le désormais traditionnel passage de la transhumance des bovins vers les pâturages du Ballon d'Alsace a eu lieu le dimanche 18 mai avec un premier arrêt devant la mairie suivi d'un autre à Malvaux où un "réconfort" attendait les nombreux accompagnateurs. L'accueil au sommet s'est effectué en fanfare, aubade bien méritée après la



"grimpelette" du chemin Marcel Tassion ; le repas sous chapiteau à "la gentiane" n'a laissé que de bons souvenirs aux participants en dépit du temps maussade de cette journée bien remplie.

" aubade bien méritée après la grimpelette "

QUI ETES VOUS BARBARA NATTER ?



Je suis née en 1959 à la Havane, Cuba, où j'ai passé toute mon enfance entourée de mes parents et de mes deux frères et deux sœurs. Après des études universitaires je suis partie travailler à Matanzas, une ville située à 100 km de la Havane et à 30 km des plages paradisiaques de Varadero. C'est là que j'ai rencontré, en 1985, mon futur mari, Joseph Natter, envoyé par Alstom pour assister le personnel Cubain dans la construction d'une centrale thermique. A l'achèvement de

sa mission, en juillet 1990, j'ai l'ai suivi pour vivre à Giromagny, village par lequel je m'étais laissée charmer durant mes deux précédents séjours de trois mois, lors des périodes de détente en France de mon mari.

Je crois m'être assez bien intégrée à la vie locale grâce notamment aux amitiés liées avec les mamans accompagnant, comme moi, leurs enfants (j'en ai deux : Sandrine et Didier) à l'école et en offrant mon temps libre à des associations comme le Secours Catholique, où je suis bénévole depuis 1995, ou encore la Bibliothèque Municipale où, après plusieurs années de bénévolat, je suis employée à temps partiel depuis novembre 2000 pour assister la responsable, Marina RENAUD.

Mes loisirs ? : La musique, tous genres confondus, du chant grégorien à la techno ; la lecture bien sûr avec une préférence pour les romans policiers et les documentaires ; la cuisine et les voyages que j'alterne entre Cuba et la découvertes des régions de France.



Barbara NATTER

" du chant grégorien à la techno "

GIROMALIN

La gendarmerie recrute : Institution chargée d'assurer la protection des personnes et des biens, du maintien de l'ordre public et de l'exécution des lois, la gendarmerie, force militaire composée de plus de 100 000 hommes et femmes, effectue un recrutement permanent. Pour l'année 2003, 4000 postes de sous-officiers et 8000 emplois de gendarmes adjoints volontaires sont proposés. Dynamisme, esprit d'initiative, disponibilité, sens des relations humaines sont autant de qualités nécessaires à un épanouissement au sein de ce grand service public. Renseignements au centre d'information et de recrutement de la gendarmerie, 17 avenue Elisée Cusenier à Besançon (25000) ; Tél. : 03 81 82 18 88.

Mise à jour du plan cadastral : Les propriétaires fonciers et les habitants de la commune sont informés que le géomètre du cadastre effectuera la mise à jour périodique du plan cadastral (constructions neuves et additions

de constructions) durant les mois d'avril à septembre. Chacun est invité à faciliter l'accès des terrains au géomètre pour la réalisation des travaux de lever. *NDLR : nul ne peut s'opposer à de tels travaux selon la loi 374 du 6 juillet 1943.*

Electroménager à petit prix : l'association " ENVIE ", entreprise d'insertion basée à Audincourt, propose une vaste gamme d'appareils (cuisinières, lave-linge, réfrigérateurs, téléviseurs, hottes, plaques, fours, aspirateurs, etc.) rénovés ou neufs déclassés à prix très avantageux (tiers du prix neuf) avec une garantie d'un an. Le magasin situé dans la galerie " Le baladin ", 47 Grande rue à Audincourt, est ouvert du mardi au samedi de 9H45 à 12H00 et de 14H00 à 19H00. ENVIE a pour objectifs d'employer des personnes éloignées du monde du travail, de protéger l'environnement par la récupération et de proposer des équipements à moindre prix. Renseignements au 03 81 30 37 99.



" 12 000 emplois pour l'année 2003 "



" concours municipal des maisons et balcons fleuris "



" fête de la musique le 21 juin "



Récupération : des bacs de récupération des textiles ont été ou seront prochainement mis en place par l'entreprise " Le Relais " au côté des bacs actuels destinés aux papiers, verres et plastiques. Par ailleurs des composteurs, récupérateurs d'eau, sacs de compost et de mulch peuvent être acquis auprès du C.E.E.A., 2 rue Moillot à Phaffans ; Tel : 03 84 29 95 04.

Retraite, confidentialité et vigilance : étant constatés les agissements de certaines personnes se faisant passer pour des conseillers retraite, la CRAM (Caisse de Retraite et d'Assurance Maladie) de Franche Comté rappelle à ses adhérents que les conseillers de la caisse ne se rendent à domicile que sur rendez-vous et qu'en aucun cas ils ne deman-

dent au téléphone des informations confidentielles telles que numéro d'assuré, numéro de compte en banque ou montant de la retraite.

Noces d'or : Les couples qui souhaitent fêter leurs nocés d'or, de diamant, de palissandre ou de platine sont priés de s'inscrire à l'accueil de la mairie. La cérémonie est prévue le samedi 15 novembre 2003.

Concours municipal des maisons fleuries : Un jury composé d'élus passera dans les rues de la commune au mois d'août afin de sélectionner les maisons et balcons les mieux fleuris qui contribuent à améliorer notre cadre de vie. Tous les foyers sélectionnés seront récompensés lors d'un vin d'honneur qui sera donné en mairie au printemps 2004.

AGENDA DE JUIN

Dimanche 1er : ■ **1^{ère} foire commerciale et artisanale** organisée sous chapiteau sur la place De Gaulle par l'ACAGY (Association des Commerçants et Artisans du Canton de Giromagny) à partir de 11H00 avec exposition et animation en continu et repas campagnard à midi; à l'extérieur : voitures neuves et de collection et manège pour enfants. ■ **Le football club Giro-Lepuix équipe 2** reçoit l'AS Essert au stade de Lepuix-Gy.

Jeu 5 : ■ **Don du sang** en salle des fêtes de la mairie de 16H00 à 19H30.

Vendredi 6 : ■ **Randonnée des forts** (les 6, 7 et 8 juin) organisée par le pôle de randonnée pédestre de l'Aire Urbaine; le vendredi 6: étape Héricourt-Vézelois; le samedi 7, étape Bessoncourt-Giromagny (arrivée vers 16H00); le dimanche 8, étape Giromagny-Héricourt; renseignements et inscriptions au 03 84 46 45 03.

Dimanche 8 : ■ **1^{er} tournoi régional de tennis de table** organisé par le club pongiste de Chaux au gymnase du collège.

Samedi 14 : ■ **Fête de fin d'année** à l'école maternelle Chantoiseau, le matin, avec spectacle de danse, stands et tombola. ■ **Fête de fin d'année** à l'école L'homme à partir de 11H30 avec repas sous le préau pour les familles et animations pour les enfants.

■ **Challenge "Canda"** organisé par l'amicale de gymnastique à la halle sportive.

■ **Concours en doublettes** au square du paradis des loups organisé par la société bouliste. ■ **Passage de la randonnée cycliste " Les Trois Ballons "**, étape Champagny - La Planche des Belles Filles, à partir de 9H15. ■ **Tournoi de foot François Pheulpin** (catégorie 15/18 ans) au stade TRAVERS.

Dimanche 15 : ■ **Tournoi de foot Bernard Canal** (catégorie débutants, poussins et benjamins au stade TRAVERS). ■ **Concert**

de la Fanfare des Mineurs devant la maison " Mazarin " de 11H00 à 12H00.

Mercredi 18 : ■ **Commémoration** de l'appel du 18 juin, organisée par le Souvenir Français.

Samedi 21 : ■ **Fête de la musique** : sous l'impulsion et la coordination de la commission municipale "animation culturelle" un podium sera installé sur la place des Mineurs. L'Harmonie Municipale y jouera de 11H00 à 12H00 et à partir de 16H00 plusieurs groupes dont le *DINDI quintet* et le *JAZZ BAND 007* interpréteront du jazz et de la musique brésilienne. Il est prévu qu'une 2^{ème} scène soit mise en place devant le centre culturel qui accueillera à partir de 17H30 plusieurs groupes de Rock tels que *UNDER SCORE*, *MECRO SHELTER* et *DUSK*. Enfin, à partir de 21H00 l'Harmonie Municipale donnera un second concert au stade Travers ; ce concert sera suivi du traditionnel feu de la Saint Jean qui sera allumé vers 22H00; la soirée musicale continuera accompagnée par plusieurs djembés. Notons aussi que le "Mazarin" recevra à partir de 20H00 le chanteur *Michel STEFF* interprétant des chansons de Johnny Hallyday, Dick Rivers et Eddy Mitchell alors que le " Cabestan " recevra à la même heure un chanteur de variétés. ■ **Fête de fin d'année** à l'école Benoit avec le matin jeux pour les enfants et à 11H30 repas pour les familles. ■ **Fête foraine** sur la place De Gaulle (jusqu'au dimanche 29).

Lundi 23 : ■ **Manifestation** " le centre s'expose " au CSCSH avec la présentation de plusieurs ateliers et fête de fin d'année (jusqu'au 28 juin).

Samedi 28 : ■ **Tournoi de sixte** du football club Giro-Lepuix.

Mardi 1^{er} juillet : ■ **Passage de la déchetterie mobile** sur la place des Casernes.

GIROPATRIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15.

EDF: 03 84 28 33 23 **GDF:** 03 84 28 51 22

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19

Pharmacie: 03 84 29 96 93.